Concours Jouons pour Pâques

Règlements du concours

1. Conditions de participation au concours :

- ✓ Le participant doit résider dans la province de Québec.
- ✓ Le participant doit avoir participé à l'une ou l'autre et/ou les deux activités thématiques proposées par Goûtez Lotbinière dans le cadre de la fête de Pâques. Soit :
 - a) Décore ton œuf : Parcours le site de goutezlotbinière.com et amuse-toi à trouver les réponses aux questions pour décorer ton œuf de Pâques virtuel.

et/ou

b) Colorie un dessin : Colorie le dessin de ton choix mettant en valeur des sites touristiques de la MRC de Lotbinière et envoie-nous une photo du résultat.

2. Comment participer au concours :

Deux options s'offrent à vous:

a) Parcourez le site de <u>goutezlotbiniere.com</u> et amusez-vous à trouver les réponses aux questions pour décorer votre œuf de Pâques virtuel. Tirage d'un chocolat aux saveurs locales d'une valeur de 100 \$ parmi tous les participants.

et/ou

b) Rendez-vous sur <u>goutezlotbiniere.com</u> et télécharger l'un des trois coloriages de Pâques mettant en valeur des sites touristiques de la MRC de Lotbinière, prenez une photo, téléchargez-là et remplissez le formulaire. Tirage d'un chocolat aux saveurs locales d'une valeur de 100 \$ parmi tous les participants ayant partagé une photo de leur coloriage. * Il est important de nommer la photo de votre coloriage selon la méthodologie suivante: *coloriage-paques_prenom_nom.jpg*. Par exemple: *coloriage-paques_vicky-anne_lemoyne.jpg*

3. Période (date et heure) de participation :

✓ Jouons pour Pâgues : Du 2 avril 00 : 00 au 5 avril 23 h 59

4. Description de la méthode d'attribution des prix :

✓ Un tirage au hasard sera effectué pour chacune des activités, parmi tous les participants.

5. Lieu, date et heure de la désignation des gagnants des prix :

✓ Le mardi 6 avril 2021 à midi.
MRC de Lotbinière, 6375, rue Garneau, Sainte-Croix (Québec), GOS 2H0.

6. La mention du média utilisé pour aviser du gagnant du prix :

✓ Les gagnants seront dévoilés sur la page <u>Facebook de Goûtez Lotbinière</u> et sur le site de goutezlotbinière.com.

7. L'endroit, la date et l'heure limite où les prix doivent être réclamés :

- ✓ Les prix doivent être réclamés au plus tard 14 jours après la date de la désignation du gagnant sur la page <u>Facebook de Goûtez Lotbinière</u> ou sur le site internet de <u>goutezlotbinière.com</u>, par téléphone au 418 926-3407 poste 243 soit avant le :
 - o Mardi 20 avril 2021, 16 h 30.

8. La mention que les personnes suivantes sont exclues du concours :

La personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son agent ou un membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

9. La mention du texte suivant :

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler. Facebook n'est aucunement lié à ce concours.

- 10. La nature de l'épreuve à laquelle doit se soumettre un gagnant pour obtenir son prix.
 - ✓ Aucune

Concours Jouons pour Pâques

Réclame du concours

- 1. La personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu doit s'assurer que la réclame de ce concours ne laisse pas croire qu'une personne :
 - ✓ A gagné un prix donné :
 - ✓ Peut participer à un concours aux fins de recevoir un prix ou de pouvoir en gagner un, lorsqu'en fait tous les participants reçoivent un prix.

Cette personne doit s'assurer que la réclame indique le nombre et la description des prix offerts lors de ce concours, leur valeur respective, qu'elle mentionne s'il s'agit d'un seul prix ou qu'elle indique la plus petite et la plus grande valeur des prix.

Elle doit aussi s'assurer que la réclame précise de quelle façon et à quel endroit le public peut se procurer le texte des règlements du concours.

Elle doit de plus s'assurer que la réclame indique la nature de l'épreuve à laquelle le gagnant doit se soumettre pour obtenir son prix, lorsque la participation à un concours publicitaire nécessite l'achat d'un bien ou d'un service.

Nombre de prix : un prix par activité thématiques proposées. Il y a donc deux prix reliés à ce concours.

Le prix comprend tous les éléments suivants :

- ✓ Un chocolat aux saveurs locales, d'une valeur de 100.00 \$ pour chacune des activités thématiques proposées.
- ✓ Les règlements du concours seront disponibles sous l'onglet <u>Jouons pour Pâques du site Goûtez</u> Lotbinière.
- ✓ Si le prix n'est pas réclamé par le gagnant dans les 14 jours suivant le tirage, nous procéderons à un deuxième tirage et le premier gagnant sera disqualifié.

Pour toutes questions concernant ces activités veuillez communiquez avec Mme Vicky-Anne Lemoyne, technicienne agroalimentaire par courriel à l'adresse <u>vicky-anne.lemoyne@mrclotbiniere.org</u> ou par téléphone au 418 926-3407, poste 243.

^{*} Veuillez noter que notre équipe est présentement en télétravail. Les communications par courriel sont donc privilégiées.